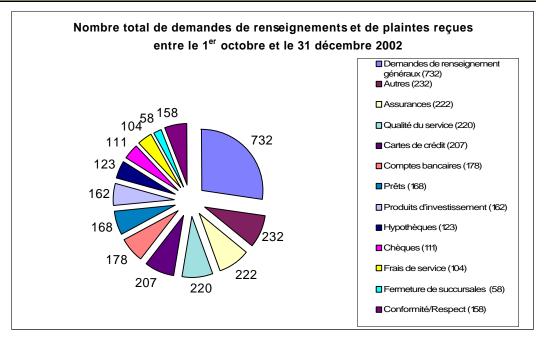
Demandes de renseignements et plaintes

Entre le 1er octobre et le 31 décembre 2002, 2 675 Canadiens se sont adressés à l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC), pour obtenir des réponses à leurs questions et savoir comment s'y prendre pour régler leurs plaintes.

Vous trouverez ci-dessous une ventilation des demandes de renseignements et des plaintes reçues.

Pour la période du 1er octobre au 31 décembre 2002	
Demandes de renseignements	1 377
Plaintes	1 140
Questions de conformité/respect	158
Total - Demandes de renseignements et plaintes	2 675
Modes de communication :	
Appels téléphoniques	2 346
Lettres	129
Courriels	167
En personne	5
Autres	28
Total	2 675



Pour en savoir plus sur la nature des demandes de renseignements et des plaintes reçues par l'ACFC pendant le dernier trimestre, veuillez visiter la section des Publications sur notre site Web: www.acfc-fcac.gc.ca.

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada a été créée en octobre 2001 pour surveiller le respect des mesures de protection des consommateurs dans le secteur des services financiers sous réglementation fédérale et diversifier les activités d'éducation des consommateurs. Le présent document fait état d'un bon nombre des questions et des préoccupations les plus courantes des consommateurs qui se sont adressés à l'ACFC.

Personnes ressources: Elizabeth Allen

(613) 941-4316

allen.elizabeth@fcac-acfc.gc.ca

Beverley Smith (613) 941-4255

smith.beverley@fcac-acfc.gc.ca